

POLITIQUE ENVIRONNEMENT

Le groupe Siat est conscient des impacts de ses activités sur l'environnement et reconnaît sa responsabilité envers notre avenir.

Le groupe s'engage à agir de manière : durable, respectueuse et responsable en minimisant ses impacts environnementaux.

Nous appliquons la politique suivante pour communiquer nos valeurs et nos attentes à nos employés et à toutes les parties prenantes.

La direction attend de tous ses employés, partenaires commerciaux et associés qu'ils y adhèrent et appliquent cette politique.

LÉGALITÉ

☛ Siat s'engage à se conformer aux réglementations, directives et normes environnementales internationales, nationales, régionales et locales sur tous ses sites et pour toutes les étapes de ses opérations.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Siat s'engage à :

☛ Respecter les Haute Valeur de Conservation (HVC) et les Hauts Stocks de Carbone (HSC) en effectuant des évaluations par des spécialistes, en les protégeant et en assurant un suivi.

☛ Préserver la biodiversité telle que la flore et la faune notamment les espèces rares, menacées et en danger (la chasse est interdite, chasser des espèces protégées est traité comme une faute lourde).

☛ Protéger les cours d'eau dans les concessions en créant, restaurant et en maintenant des zones tampons.

☛ Protéger et ne pas couper les arbres dans les zones de conservation (BDP, HVC, HSC, zones tampon, etc.).

☛ Mettre en place des programmes de reboisement dans les zones en conservation lorsque nécessaire.

☛ Améliorer la performance environnementale par des audits internes et externes périodiques.

☛ Certifier ses activités dans le secteur du palmier à huile grâce à la certification RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) et ses activités caoutchouc par la certification ISO 14001.

PRÉVENTION DE LA POLLUTION

Siat s'engage à prévenir toute pollution et veille à ce que :

☛ Les impacts environnementaux de ses opérations et l'efficacité des mesures d'atténuation soient anticipés et suivis grâce à des analyses environnementales (p.ex. niveaux de bruit, qualité de l'air, qualité des eaux de surface et souterraines, qualité des effluents).

☛ L'utilisation de matériaux et produits dangereux soit évitée, des substituts sont utilisés et toutes les mesures raisonnables sont prises pour protéger l'environnement lorsque ces produits doivent tout de même être utilisés, stockés ou éliminés.

☛ L'utilisation de tous les pesticides (insecticide, herbicide, fongicide...) est limitée en adoptant des méthodes de lutte intégrée.

☛ Seuls les produits dûment validés sont achetés et cela exclut toutes les substances chimiques classées Ia ou Ib par l'OMS et bannies par les conventions de Rotterdam et Stockholm.

☛ Des procédures appropriées de prévention et de gestion des déversements accidentels sont mises en place.

☛ Tous les types de déchets sont gérés de manière adéquate grâce à la réduction, la récupération, le tri, la réutilisation et le recyclage, y compris les effluents, et aucun déchet industriel n'est enfoui.

☛ Les émissions de gaz à effet de serre sont évaluées et des plans d'atténuation sont élaborés et mis en œuvre.

UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ÉNERGIE

Siat s'engage à utiliser les ressources naturelles de manière durable et s'efforce de :

☛ Minimiser l'utilisation d'énergie fossile et favoriser les énergies renouvelables lorsque cela est possible.

☛ Promouvoir l'utilisation efficace des ressources naturelles dans toutes ses opérations, en particulier celles qui ne sont pas renouvelables.

☛ Contrôler et réduire l'énergie liée au transport, aux équipements thermiques, aux moteurs et à la consommation d'électricité.

☛ Appliquer les meilleures pratiques industrielles, agronomiques et de gestion, recommandées par des organismes reconnus, afin de minimiser et de contrôler l'érosion, d'améliorer la fertilité des sols sur le long terme et gérer l'eau de manière économe et qualitative.

RECOURS AU FEU

Siat s'engage à mettre en œuvre une politique stricte de zéro brûlage et à s'assurer que :

☛ Le feu n'est utilisé dans aucune opération, y compris le défrichage et l'élimination des déchets.

☛ Les employés sont sensibilisés à la politique de zéro brûlage et les équipes de surveillance des incendies sont formées pour surveiller, réagir, contrôler et gérer les incendies involontaires.

SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES

Siat s'engage à faire en sorte que ses objectifs environnementaux soient connus de tous en :

☛ Sensibilisant ses employés aux problèmes environnementaux à travers des formations notamment sur l'utilisation durable des ressources et la protection des zones de conservation.

☛ Communiquant les engagements environnementaux de l'entreprise aux parties prenantes et en les encourageant à les soutenir.

☛ Travaillant à terme avec des fournisseurs qui soutiennent ses engagements environnementaux en incluant progressivement cette politique dans les nouveaux contrats.

☛ Étant transparent avec les communautés, les autorités locales, les clients et toutes les autres parties prenantes concernant ses activités et leurs impacts sur l'environnement et en répondant à leurs préoccupations en matière d'environnement.

NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS

Toutes les filiales de Siat, certifiées ou non, sont soumises à l'application de la procédure pour les nouvelles plantations.

Siat s'engage avant de mettre en œuvre un nouveau projet à :

☛ Effectuer les études nécessaires notamment une étude d'impact environnemental et économique-sociale et appliquer les mesures de surveillance et d'atténuation recommandées.

☛ Mener des études topographiques et de caractérisation des sols pour identifier les zones fragiles afin de les préserver.

☛ Effectuer le défrichage mécaniquement (avec des mesures qui évitent le compactage du sol) et laisser la végétation abattue au sol pour le recyclage des nutriments.

☛ Appliquer une politique de zéro déforestation basée sur les résultats de l'évaluation des HVC et l'évaluation HSC.

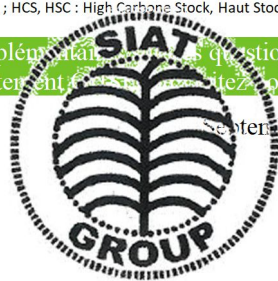
☛ Tenir compte de la biodiversité des zones considérées.

☛ Protéger les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) lorsqu'ils sont importants pour les communautés locales.

☛ Obtenir le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) des communautés locales avant de développer de nouvelles terres.

HVC, HCS : High Conservation Value, Haute Valeur de Conservation ; HCS, HSC : High Carbon Stock, Haut Stock de Carbone ; BDP : Biodiversité Plots, Zone de conservation de la Biodiversité.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires ou avez des questions relatives à la protection de l'environnement, veuillez contacter le département environnement de votre site web : www.siat-group.com



1er septembre 2018

Direction Générale groupe Siat